

**OFFRE
LOCALE**
DOMICILE-TRAVAIL
A13-A29 SUD
AVEC

**A13
-
A29**



VOUS EMPRUNTEZ
RÉGULIÈREMENT L' **A13**
OU L' **A29 SUD** ?

DÉCOUVREZ LES
CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Vos gares de péage bénéficiant de réduction

- Buchelay
- Heudebouville
- Bourg-Achard
- Bourneville
- Beuzeville
- Dozulé
- Quetteville
- Toutainville
- Troarn
- Plateau de Honfleur
- Incarville

Conditions d'éligibilité à l'offre

- Être particulier
- Circuler avec un véhicule de classe 1 ([liste des véhicules concernés](#))
- Être salarié
- Emprunter l'A13 ou l'A29 Sud dans le cadre d'un trajet domicile - travail

Documents nécessaires à la souscription

- Relevé d'identité bancaire, postal ou Caisse d'Épargne (RIB, RIP ou RICE)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (loyer, facture EDF, GDF, eau...)
- Attestation d'employeur de moins de 3 mois justifiant de son lieu de travail et de son taux d'emploi

ATTENTION ! Le justificatif de domicile, l'attestation d'employeur et le RIB doivent mentionner le même nom et la même adresse.

Ne pas jeter sur la voie publique.

POUR PLUS DE DÉTAILS, RENSEIGNEZ-VOUS

- Dans vos agences commerciales
Agence Bip&Go Dozulé
Autoroute A13 – Péage de Dozulé
sens Province/Paris -14430 Dozulé
Ou
Agence Bip&Go Buchelay - Autoroute A13
accès dans les 2 sens - 78200 Buchelay
- Ou par téléphone
09 708 08 7 6 5

Du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h.
(appel non surtaxé depuis la France Métropolitaine)